

LES GRANGES GONTARDES - COMMUNE
Séance du 05/06/2026
Membres en exercice : 15
Présents : 10
Représentés : 4
Absents : 1
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

cinq juin deux mille vingt-six à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Hélène MOULY, Maire.

Présents : Cécile BREUILLAUD, Hélène MOULY, Franco PICCARDO, Jérôme ROIG, Hubert BRICHEUX, Thomas JAFFRE, Sylvie LAGIER, Juliette LOPEZ, Philippe MILON, Christine THIRY

Représentés : Fabien BLANC représenté par Juliette LOPEZ, Patrick DELHOMME représenté par Hubert BRICHEUX, Marion HEURTEBISE représentée par Sylvie LAGIER, Nathalie VANDECAVAYE représentée par Hélène MOULY

Absents : Martine GILLET

Secrétaire de séance : Hubert BRICHEUX

Date de la convocation : 29/05/2026

N° d'ordre : DE_028_2026 05/06/2026

Objet : Demande de subventions : Installation d'une climatisation pour la salle des mariages et la salle du Tilleul

Afin de répondre aux besoins énergétiques, la commune va procéder à la rénovation de la salle des mariages et de la salle du Tilleul. Ces travaux incluent l'isolation des murs. Le mode de chauffage actuel fonctionne au fioul.

Pour accompagner la transition écologique et en raison du contexte économique actuel, le conseil Municipal a décidé d'installer une pompe à chaleur air/air, dans ces deux salles du bas de la Mairie. La chaudière au fioul sera supprimée.

Madame Juliette LOPEZ Adjointe et Monsieur Philippe MILON, Adjoint, proposent de solliciter toutes les subventions qui permettront de financer cet équipement.

Une demande de devis a été faite auprès de BT Réseaux.

Le montant global est de 12 056,28 € HT soit 14 257,54 € TTC.

Climatisation salle des mariages et salle tilleul

	Dépenses		Subventions		
	HT	TTC		HT	TTC
Salle des mariages	5 781,14 €	6 832,37 €			
Salle Tilleul	6 275,14 €	7 425,17 €			
Région			50%	6 028,14 €	7 128,77 €
Département			30%	3 616,88 €	4 277,26 €
Commune			20%	2 411,26 €	2 851,51 €
TOTAL	12 056,28 €	14 257,54 €	100%	12 056,28 €	14 257,54 €

Elle rappelle aussi que ces travaux ont été proposés au budget 2026.

Après en avoir délibéré **à l'unanimité**, le Conseil Municipal :

SOLLICITE une subvention auprès des différents partenaires publics ou privés des communes dans ce domaine

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document pour la bonne exécution de cette délibération

Fait à Les Granges Gontardes, le 05/06/2026



Madame Hélène MOULY
MAIRE

